

Panorama des loisirs sur nos fleuves

Par Didier Cazelles

Élément dynamique dont l'usage depuis longtemps ne se limite plus aux seules fonctions "utiles", le fleuve et la rivière, approchés, enlacés chaque jour un peu plus par le monde urbain, voient s'affirmer leur statut d'objet et de support d'une multitude d'activités de loisir.

L'affaire n'est pas nouvelle. Les baignades et les jeux d'eau des grands et des moins grands existent depuis longtemps sans qu'il ait été besoin jusqu'ici d'être qualifiés d'activités ludiques, les mauvaises barques où s'entassaient de courageux quidams pour des voyages plus ou moins d'agrément, évoquent aussi un passé parfois pittoresque du loisir fluvial.

Malgré les changements radicaux, qui ont transformé le Rhône et la Saône, le fleuve et la rivière restent et même redeviennent des espaces de jeu et de loisir. Ces domaines comportent des activités traditionnelles (la pêche, la baignade), tandis que d'autres connaissent des regains d'intérêts comme la navigation de croisière sur les paquebots fluviaux...

La navigation de plaisance

Elle représente sur l'agglomération Lyonnaise essentiellement un trafic de passage, dans un mouvement pendulaire saisonnier Nord-Sud puis Sud-Nord. Ces plaisanciers se dirigent vers la mer et parfois il leur faut faire escale sur les quais de Saône. L'année dernière il a été recensé 2400 bateaux à l'écluse de Couzon et 2000 à celle de Pierre Bénite, en transit, venant ou se dirigeant vers les pays d'Europe du Nord.

La communauté urbaine a fait aménager 11 haltes fluviales, des appontements très simples répartis sur chaque commune riveraine de la Saône. Il existe 2 ports de plaisance privés situés à Albigny sur Saône et à Saint Germain au Mont d'Or, ainsi qu'un autre port à Genay qui se consacre essentiellement à l'hivernage. Sur la Saône, dans la traversée de Lyon, des amarrages existent, situés rive gauche. De nombreux bateaux les utilisent, en particulier du quai de la Pêcherie à Perrache, mais ces amarrages ne sont pas ou très peu équipés. Pour répondre aux attentes légitimes des plaisanciers de passage et, pour que Lyon devienne une ville escale, la création d'un véritable port fluvial semble nécessaire.

Le projet Lyon Confluence prévoit à cette fin une infrastructure complète qui pourra accueillir tout à la fois 200 plaisanciers, un terminal de croisières fluviales, ainsi que les bateaux de passagers. Cette dernière catégorie occupe une place spécifique entre le paquebot fluvial et la navigation de plaisance. Ce sont des embarcations de taille moyenne destinées aux découvertes locales ou bien à des croisières à la journée.

Barques et embarcations..

Le Rhône et la Saône connaissent d'autres embarcations, plus légères, plus modestes, qui répondent aux besoins utilitaires, de sport, ou d'agrément. Ce sont les barques, les joutes, le ski nautique, l'aviron, les canoës, le dériveur et même les catamarans.

Les barques de différentes longueurs et de divers modèles servent de support à de nombreuses activités festives et sportives. Deux Fédérations (5000 et 25000 adhérents) regroupent les pratiquants motivés de l'exercice : vitesse, navigation marinière, grand fond à 4 rameurs ou de sauvetage. Ces pratiques sportives font rayonner la région par les bons résultats de ses équipes, les pratiquants étant souvent riverains du fleuve ou de la rivière. Sauver, secourir, aider, font également parti de leur motivation comme lors de la dernière crue dans la vallée de la Saône au mois de Mars de l'année 2001.



La barque en bois, outil de pêche, de travail, de promenade, était historiquement confectionnée en chêne et en peuplier. Elle disparaît petit à petit au détriment du plastique. Deux fabricants à Rillieux et à Condrieu prolongent encore un peu cette activité qui, à Tournus, Seyssel, Miribel, Arles avait ses spécialistes possédant leur propre lexique et les savoirs spécifiques aux charpentiers fluviaux.

Le canoë de compétition ou de promenade est très visible sur la Saône et le Rhône : les petits canoës de compétition destinés à affronter les passages difficiles sont très présents, au nouveau seuil de St Clair. L'aviron qui s'exerçait depuis longtemps sur la Saône, plus propice, se pratique aussi maintenant sur le Rhône à différents endroits dont l'amont de la Mulatière, où une école de ski nautique fait ses exercices et où a eu lieu une compétition de "cigares" offshore. Le Grand Large et Miribel-Jonage accueillent catamarans et dériveurs. De ci de là, le Jet Ski a aussi fait son apparition. Dans un autre registre, plus discret, le promeneur, riverain d'un instant peut parfois apercevoir des steamers comme la "Daisy-Belle", le croiseur "Richelieu", le porte avion "Nimitz" et des charbonniers caboteurs ou d'autres bateaux tous aussi beaux les uns que les autres, il s'agit... de modèles réduits.

Les joutes



Connue depuis l'Antiquité¹ et bien que pratiquée de façon continue sur le plan local, cette activité ne rassemblait ces dernières décennies plus que quelques « enfants du pays » riverains. Aujourd'hui les Joutes retrouvent le succès auprès d'un large et nouveau public : à l'automne 2001, une rencontre a rassemblé au sud de Lyon plus de 5000 spectateurs. La Joute est une "ambiance". Ces tournois sur l'eau sont de grands spectacles, bien souvent gratuits où il n'y a à gagner, pour les participants, qu'une coupe et la considération de son adversaire.

Les identités régionales fortes de ce sport s'organisent au sein de la Fédération, en quatre ligues et six combinaisons : la lyonnaise, la givordine, la parisienne, la Languedocienne ou sétoise, la provençale, l'alsacienne.

Notre Région pratique la lyonnaise et la givordine qui diffèrent peu l'une de l'autre.

La Fédération Française de Joute et Sauvetage Nautique est animée par une foule de bénévoles représentant chaque région, chaque bassin où se déroulent ces activités. Une revue (le Joueur), des rassemblements et des repas unissent tous ces amateurs.

La pêche de loisirs

Avec 21000 pêcheurs recensés en l'an 2000, les associations de pêche du département du Rhône et de la Région Lyonnaise, qui offrent pourtant de belles possibilités en la matière, connaissent une baisse régulière et continue de leurs adhérents. Ce phénomène est national, il est sûrement dû à un ensemble de raisons comme l'élargissement de l'offre de loisir, la mutation des goûts, la transformation de l'environnement, la raréfaction de certains poissons, le coût relatif des permis...



Mais une multitude d'initiatives voient le jour. C'est la fête de la pêche en juin avec initiations et découvertes, c'est aussi la mise en place d'une dizaine d'écoles régionales de pêche (pêche aux coups, au lancer, à la mouche) qui existent dans le département. Enfin un important travail de restauration et de protection du milieu aquatique dans son ensemble a été mis en œuvre; fond, faune, flore, rives, lones. Les acteurs institutionnels comme

1 - Représentée sur des monuments d'Égypte datant de 2980 à 2475 avant notre ère, la joute nautique remonte bien à l'Antiquité. Ce furent peut être les Romains qui amenèrent la joute en Gaule. À partir du XVI^e siècle, nous trouvons un grand nombre de documents et l'on apprend que vers 1648, on joute en l'honneur de Henri II et de Catherine de Médicis à Lyon

les différentes associations de protection de la nature, de pêcheur, ou les comportements citoyens, contribuent chacun à recréer l'environnement et la transmission qui firent les grandes heures de la pêche.

La Saône, référence ancienne et quasi nationale en matière de pêche de célèbres carnassiers, tels que brochets, perches, ou sandres, abrite aujourd'hui nombre de black-bass dont la pêche, ultra sportive, génère chaque année davantage d'adeptes. Dans un autre registre, la présence, en masse, du silure, permet désormais de pratiquer, en eau douce, une "pêche au gros" passionnante. Cours d'eau au peuplement piscicole extrêmement varié, la Saône est également l'objet d'un engouement grandissant de la part de nombreux carpistes européens, spécialistes très présents sur les différents secteurs où la pêche de leur poisson fétiche est autorisée de nuit. Mais si l'on refuse la sophistication, la Saône reste la rivière de toutes les pêches, même, et surtout, des plus simples, comme celle de l'ablette.

Le fleuve Rhône, jadis très prisé, a malheureusement perdu de son attrait, en raison d'un assagissement forcé qui, au fil des années, a amoindri considérablement ses potentialités piscicoles... Le sandre principalement, moins exigeant que le brochet pour l'habitat et les conditions de reproduction, procure encore des émotions aux pêcheurs du fleuve.

Un certain nombre de pratiquants témoignent et regrettent "le fleuve d'avant". Les objets, d'insatisfaction ne manquent pas, en effet, avec la mise en retrait de territoires de pêche (comme le Vieux Rhône), la dévastation exercée par les chasses des barrages suisses, la prolifération des cormorans, les fonds encombrés de câbles et de voitures interdisant par là même la pêche aux engins, ou pour les pêcheurs urbains, l'impossibilité de pratiquer, due à la présence de bateaux d'habitation, des quais encombrés de voitures devenus parfois dangereux".

Les Guinguettes

Qu'elles soient de Saône, du " Vieux Rhône", des bords du canal de Jonage ou de Vernaison cette appellation reste empreinte d'images qui nous renvoient à Renoir, à Casque d'or et à ce qu'ont été pour des générations ces cabarets des bords de l'eau où l'on venait jouer aux boules, danser, et déguster traditionnellement la friture et le fromage blanc.

À partir du dernier quart du XIXe siècle, de nombreux établissements voient le jour. Certaines installations de ces lieux de détente et de repos ont été rendues possibles par les travaux effectués sur le fleuve : canal de Miribel pour l'île de Crépieux, canal de Jonage dont certaines cantines (d'entreprise) seront reconverties à cette fin, après la mise en route du complexe hydroélectrique.

Sur ces terres transformées par l'aménagement, sur les îles et les bords de l'eau, les "guinguetiers" organisent les loisirs des citadins désireux de profiter du "bon air". L'activité de limonadier-restaurateur se complète pour ce qui est des loisirs d'un jeu de boule, d'une piste de danse, d'une plage parfois sommaire, de compétitions de barques ou de concours de pêche...

Les îles du Rhône et de la Saône offrent les emplacements les plus intéressants pour ces établissements. Le fait de franchir un bras d'eau crée un dépaysement, et quelques frissons si la traversée se fait en hautes eaux. Pour organiser cette traversée, le bistrotier se fait marin : passeur en barque ou en bac à traîlle. Les exploitants de ces lieux vivent en famille, cultivent un jardin, pêchent au filet et à la nasse en élevant bien souvent une grande diversité d'animaux domestiques. Leurs vies sont rythmées par les saisons et l'activité soutenue de l'été. Ces îliens, lorsqu'ils en sont, doivent s'accommoder de conditions d'existence précaires et de crues parfois dévastatrices.

Si la Guinguette a connu le creux de la vague, la mode commence à lui rendre sa clientèle. Les Lyonnais poussent de plus en plus loin, au-delà de l'île Barbe, à la recherche de la fraîcheur des terrasses et du "bord de l'eau". À l'occasion de son retour, la Guinguette est devenue restaurant, parfois chic.

Remerciements à la fédération de pêche et à Monsieur Georges Meynier, son Président ainsi qu'à Monsieur Jean Normand, arbitre de joute.



Croisière de nuit sur le Rhône